



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

RÉPONSE DU MINISTÈRE DANS LE DOSSIER DE LA DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Saint-Faustin-Lac-Carré, 09 mai 2019 : Le 5 février dernier, le conseil a adopté une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de changer le nom de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré en celui de Municipalité de Mont-Blanc.

Suite à l'étude du dossier, le MAMH a jugé opportun de demander à la Commission municipale du Québec de tenir une **audience publique** sur la demande de changement de nom en vertu de l'article 22 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9).

La date de cette audience publique n'est pas encore fixée. Dès qu'elle le sera, la population sera avisée au moyen d'un avis public, de la date, des règles de fonctionnement et des modalités pour y participer.

Finalement, suite à la tenue de cette audience publique, la Commission municipale transmettra son rapport au ministre qui rendra sa décision sur la demande de changement de nom.

La Municipalité invite les citoyens intéressés, à consulter régulièrement le site Internet municipal pour plus de détails ou à téléphoner à la municipalité pour de plus amples informations.

- 30 -

Source :
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
Barbara Campbell
Agente de communications
819 688-2161, poste 231
communications@sflc.ca